



## Séparation ,vente maison comment faire ?

Par **alex**, le **03/09/2012 à 12:30**

Bonjour, j'ai un gros problème, mon ex m'a quitté au mois de décembre 2011 et nous avons fait construire une maison, la remise des clés a été faite au mois de mars 2012 et depuis, je suis dans la maison. Le souci est que, elle ne donne aucun signe de vie alors quelle doit signer des papiers pour débloquer le prêt de la maison (les 5% qui reste). Je paie donc toujours à l'heure actuelle les frais intercalaires, qui sont débités sur mon compte ainsi que le prêt de la maison une fois que les fonds seront débloqués. Notre loyer est de 800 euros par mois et au mois de février nous avons été à ma banque pour quelle me verse 400 euros pour le loyer. Le problème vu que je paie toujours les frais intercalaires (300 euros) je perçois donc trop d'argent de sa part. Je fais tout pour la joindre depuis le mois de mars mais impossible, j'ai juste appris qu'elle était enceinte. Je ne sais plus quoi faire pour essayer de la joindre, dois-je faire appel à un huissier ? Merci de votre aide cordialement

Par **cocotte1003**, le **03/09/2012 à 13:10**

Bonjour, visiblement il va vous falloir divorcer, remettre du bon ordre dans le crédit de la maison et on devient... pour le moment votre femme et en tout, elle n'aurait pas dû quitter le domicile conjugal sans avoir entamé le divorce. Elle est enceinte et le mariage légitime l'enfant qu'elle attend. Prenez sans hésiter contact avec un avocat, cordialement

Par **Lag0**, le **03/09/2012 à 13:55**

[citation]visiblement il va vous falloir divorcer[/citation] Rien n'indique non plus qu'il y a

mariage...

Par **alex**, le **04/09/2012** à **13:21**

désolé ,oublié de preciser ,nous étions juste en conccubinage .L'enfant n'est pas de moi ....